258 - La participation des femmes à la prière collective

question

Si des femmes se retrouvent seules, doivent elles prier ensemble ou peuvent-elles prier individuellement ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il est permis aux femmes de prier ensemble et celle qui leur sert d'imam se met au milieu du rang, compte tenu de ce qui a été rapporté d'après Aïcha (P.A.a), à savoir qu'elle dirigeait la prière pour des femmes et se plaçait au milieu du rang. Le hadith est rapporté par Abd ar-Razzaq dans al-Moussannaf, 3/141 et ad-Daraquitni, 1/404 et d'autres. Il est authentique parce que corroboré par d'autres versions.

Um al-Hassan a rapporté à ces propos qu'elle avait vu Um Salamata diriger la prière pour des femmes en se plaçant parmi elles dans le rang. Ce hadith est rapporté par Ibn Abi Shayba dans al-Moussannaf, 2/88 et d'autres. Et il est authentique compte tenu d'autre (version).

Ibn Qudama a rapporté la divergence de vues à propos de l'approbation de l'accomplissement d'une prière collective par ces femmes. Et puis il poursuit à propos de la direction de la prière par une femme : « si une femme dirige la prière pour d'autres femmes, elle se met au milieu d'elles. Nous ne connaissons aucune divergence sur la question parmi ceux qui approuvent la direction de la prière par une femme. C'est aussi parce que cette position et plus à même d'observer la discrétion qui lui est recommandée. Au milieu du rang, elle est couverte des deux côtés « al-Moughni, 2/202.

L'auteur de al-Mouhadhdhab dit : La Sunna veut que la femme qui sert d'imam se place au milieu du rang, conformément à ce qui a été rapporté à propos de la pratique d'Aïcha et d'Um Salamata. 4/295. Pour davantage de détails, se référer à Djami ahkam an-nissa de Adawi, 1/351.